

CONSEIL MUNICIPAL du 3 octobre 2023

1 Local d'entrepôt pour le matériel communal :

Le local d'entrepôt sous forme de container maritime a été mis en place derrière les courts de tennis pour abriter le matériel communal ce qui va entraîner la dénonciation du bail du local CURNIER ;

2 Mise en place des nouvelles caméras de surveillance :

3 caméras ont été mises en place. Elles fonctionnent depuis le 23.08.23 ; l'une d'entre elle permet de relever les plaques d'immatriculation ; 2 sont orientées sur le parking et l'une est orientée sur le local d'entrepôt sachant que l'éclairage du parking demeure toute la nuit. Il nous reste à régler le problème du leasing de l'ancien contrat qui pour l'heure est un contentieux.

3 Antenne réseau mobile : New Deal :

L'étude a été accordée – Les travaux devrait être réalisés courant 2024/2025.

Un emplacement a été trouvé pour la pose de l'antenne relais à savoir sur une colline dont les propriétaires sont ceux du domaine de Mériton et/ou de l'État géré par l'ONF.

4 Conclusion du Tribunal Administratif du 22/09/2023 – Affaire Morenas G. :

Le propriétaire Mr MORENAS a perdu son procès ; il est condamné à nous verser 2 000 €.

5 Promesse de vente AXEDIA et son avenant – Permis d'Aménager en cours d'instruction :

En raison des changements des dates et du retard pris ; un avenant est en cours d'élaboration chez le notaire Maître SACCOCCIO. Le Permis d'Aménager a été déposé.

6 Implantation des panneaux signalétiques le long du chemin de randonnée / des Moulins :

Le 26/09/23, 8 panneaux ont été installés par le PARC NATUREL DU LUBERON dont un à la chapelle Saint Elzear, 4 sur le parcours, un sur l'aire d'accueil au parking à l'entrée du village, un à l'entrée du Chemin du Moulin à vent et un dernier en face du Bric Bar Broc.

7 Recherche de volontaires pour soulager notre agent scolaire Chrystelle PELT de 13h20 à 14h00 – soit 40 minutes x 4 jours/semaine, pour assurer la surveillance des enfants de l'école maternelle et élémentaire

La lecture du courrier des parents d'élèves adressé à la mairie, est faite par Mme GINESTE Martine. Il est demandé à la mairie de considérer une embauche partielle pour soulager notre agent scolaire Mme PELT Chrystelle assimilé ATSEM qui a à sa charge seule cette année 8 enfants.

Etant donné le nombre d'enfants en maternelle inscrit cette année (8) et le nombre croissant d'élèves à la cantine, Mme PELT Chrystelle a demandé de l'aide entre 12h et 14h pour les repas et ensuite pour prendre une pause (soit 40 minutes, 4 x jours/semaine).

Nous étudions plusieurs possibilités mais en attendant de trouver une solution nous faisons appel au bénévolat sachant que Mr Franck SAUVECANNE s'est proposé pour faire un jour par semaine ainsi que Mr RAU de Manosque. Nous faisons appel par courriel à tous les montfuronnois.

Et nous actualiserons les tarifs de garderie.

8 Compte-rendu – Étude des emplacements colonnes de tri :

Deux emplacements ont été définis pour semi enterrés ou enterrés – Points d'Apports Volontaires (PAV) et Ordures Ménagères (OM) :

1. Sur le parking Mistral,
2. A l'entrée du chemin du Moulin dans un lieu en retrait.

Mais cela remettrait la pérennité du poste de l'un de nos deux agents.

Rappel : A ce jour, DLVAgglo nous verse env. 40 000 €/an pour le ramassage des OM.

9 Situation : du Bâtiment de la Famille NERGUTI et de la démolition de la maison de Mr et Mme GHELFI

Rappel : des tuiles sont tombées du toit de la maison de village en délabrement appartenant à la famille NERGUTI.

Cette dernière représente un danger pour les passants.

Un élu, pompier volontaire, propose de faire le 18 ou d'appeler Mr CASTEL, Président du SDIS04, pour que la maison soit considérée en situation de péril et ainsi mieux sécurisée.

Concernant la ruine de Mr GHELFI, un permis de démolir a été déposé le 14/08/2023 lequel est en cours d'instruction.

10 Parc photovoltaïque du Rocher

Mr Gérard GUILLOT et l'équipe Voltalia ont rencontré le 02/10/2023, une commission de 6 personnes de la DDT pour s'opposer point par point aux arguments fallacieux et en défaveur du projet agri-photovoltaïque de Montfuron, prononcés par « LA COMMISSION A LA PROTECTION DE LA NATURE, A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DES SITES (CDNPS), le 13.09.2022 ;

Nous attendons le rapport de conclusion.

Pour les mêmes raisons, Mr FISCHER a demandé une nouvelle visite du Parc Naturel du Luberon pour constater que l'environnement est préservé ainsi que la vue.

Un avis favorable du Parc Naturel Régional du Luberon est indispensable.

11 Etude de la mise aux normes de la maison communale louée

Mr le Maire prévoit de demander un Diagnostic Performance Energétique.

Nous en sommes au stade des demandes de devis pour des travaux d'isolation et de constats d'infiltration engageant les assurances.

12 Actualisation des tarifs du trans'agglo et avenant n°6 au contrat de délégation de service public de transport collectif de voyageurs

Suite à une action en justice auprès du Tribunal Administratif engagée par le Maire de Manosque, Mr Galtier, et suite à son élection à la présidence de DLVAgglo, il est prévu de revoir les tarifs des transports scolaires jugés trop excessifs à savoir 120 €/élève/an. Ce tarif avait été voté en Conseil Communautaire avec une majorité des élus sachant que les communes devaient participer par leur CCAS pour les élèves dont les parents seraient en difficultés financières.

Une question a été posée : Pourquoi n'avons-nous pas un transport équivalent à celui de la carte ZOU ?

13 Salon du Congrès des Maires et Présidents de Communautés des communes du 04, le 17 octobre

Mr FISCHER invite ses élus à se rendre au congrès et salon de FORCALQUIER.

Mr GUILLOT Gérard est inscrit.

14 La flamme Olympique brillera à Manosque le 11 mai 2024

15 Fête de l'Amande, de l'Olive et de la Pistache le 24/09/2023

Mr FISCHER a participé à cette manifestation qui a eu lieu à VALENSOLE et a pris contact avec Mr BOSSAN, Mr PINATEL et Mr JOSEPH pour un projet de fête de la pistache à MONTFURON.

Par ailleurs, Mr Fischer a participé à l'Inauguration de la Caramèlerie de Mane et propose aux élus de visiter ce lieu agrémenté d'un jardin à papillons.

16 Primes Rénov' et Auto – consommation d'énergie / 3 300 €

Mr le Maire demande aux élus s'ils ont profité de ces aides de l'État pour diminuer les consommations énergétiques.

Les élus ont répondu qu'ils n'avaient pas de connaissance de projet à l'exception du Maire qui a présenté l'intérêt de la prime ENGIE dont il a bénéficié.

17 Bilan : Reconnaissance de « l'État de Catastrophe Naturelle 2022 » commune de Montfuron

Le Maire questionne les élus pour savoir comment se déroulent les expertises en cours et quels sont les dossiers retenus par les demandeurs. Pas de résultat sur travaux futurs.

18 Installation de la fibre à la mairie – Opérateur ORANGE

Grâce aux volontés de Mme la secrétaire et de notre informaticien Mr Quenin, la mise en place a été accélérée et réalisée le 03/10/2023.

19 Nouveaux horaires d'accueil téléphonique et public

L'accueil du public et téléphonique de la mairie de Montfuron se fait uniquement :

- ! les lundis de 14h à 17h
- ! et les mercredis de 14h à 16h.

Pour être reçu en dehors de ces créneaux, il suffit de nous laisser un message sur le répondeur téléphonique ou de nous contacter par mail à : mairiemontfuron@wanadoo.fr ;

20 Compte-rendu commission communication du 22/09/2023

Suite à la réunion de commission de communication, il est prévu la parution du journal Lou Tambourinaire début novembre 2023.

Une réflexion approfondie est en cours sur un site propre de la commune en lien avec celui de DLVA.

21 Composteur proposé par DLVAgglo pour 30 €

Le prix pour l'administré des communes de DLVAGGLO est de 30€ au lieu de 62,90 € TTC. Les 32,90 € restant sont pris en charge par DLVAgglo. Nous espérons que ce tarif attire nos administrés et que les foyers désireux de composter puissent s'y mettre avec un outil de qualité.

Cette fois encore, l'inscription en amont est impérative pour bénéficier de ces

composteurs à 30€, et le paiement doit s'effectuer par chèque à l'attention de « Régie SYDEVOM ». Pour en réserver un, il suffit d'appeler le 04 92 70 34 00 ou d'envoyer un mail à accueil@dlva.fr. Attention, un seul composteur sera remis par foyer. Il faudra veiller à présenter un justificatif d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile. Retrouvez toutes les informations sur dlva.fr.

22 Elections du nouveau président de DLVAgglo

Mr le Maire explique sa démarche et les raisons pour lesquelles il a présenté sa candidature pour la Présidence de DLVAgglo.

Le discours du Maire sur sa candidature est à la disposition des administrés au secrétariat de mairie.

Questions diverses

Le 4ème atelier de concertation porté par DLVAgglo sur les paysages et le photovoltaïque aura lieu le 14 octobre à Saint Martin de Brômes dans la salle polyvalente, de 9h à 12h30.

Mme Sophie BARTHELEMY informe les élus de sa participation.